



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 5.0

N° de demande : 2018-0950
Demande : Nouvelle limite maximale de résidus pour un principe actif de qualité technique ayant déjà fait l'objet d'une évaluation
Produit : Insecticide Cyclaniliprole à usage technique
N° d'homologation : 32861
Principe actif (p.a.) : Cyclaniliprole
N° de document de l'ARLA : 2960079

But de la demande

La présente demande vise à établir une limite maximale de résidus (LMR) pour le produit Insecticide Cyclaniliprole à usage technique sur les feuilles de thé importées du Japon.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune de ces évaluations n'est requise dans le cadre de la présente demande.

Évaluation des risques sanitaires

Une évaluation toxicologique et de l'exposition professionnelle n'est pas requise dans le cadre de la présente demande.

Les données sur les résidus de cyclaniliprole dans les feuilles de thé séchées ont été présentées pour appuyer la LMR sur les feuilles de thé séchées importées du Japon.

Limites maximales de résidus

La LMR recommandée pour le cyclaniliprole est fondée sur les données issues d'essais sur le terrain qui ont été présentées et sur les indications fournies par le [calculateur des LMR de l'OCDE](#). Le tableau 1 ci-dessous présente la LMR proposée pour assurer une protection contre les résidus de cyclaniliprole dans/sur les feuilles de thé séchées. Les résidus dans les denrées transformées qui ne figurent pas au tableau 1 sont visés par la LMR proposée pour les produits alimentaires bruts.

TABLEAU 1. Sommaire des données issues d'essais sur le terrain utilisées à l'appui de la LMR						
Produit	Méthode d'application / dose d'application totale (g p.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		LMR actuelle (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			MPFET	MPEET		

TABLEAU 1. Sommaire des données issues d'essais sur le terrain utilisées à l'appui de la LMR						
Produit	Méthode	DAAR	Résidus (ppm)		LMR actuelle	LMR
Feuilles de thé séchées	Traitement foliaire généralisé / 154-179	3	4,83	28,00	Aucune	50 (thé, feuilles séchées)

DAAR = délai d'attente avant la récolte

MPFET = moyenne la plus faible des essais sur le terrain; MPEET = moyenne la plus élevée des essais sur le terrain

Au terme de l'examen de toutes les données dont elle disposait, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire recommande la LMR figurant au tableau 1 pour assurer une protection contre les résidus de cyclaniliprole. À la LMR proposée, les résidus présents dans les feuilles de thé séchées ne poseront de risque inacceptable pour aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis en ce qui concerne le produit Insecticide Cyclaniliprole à usage technique et estime que les renseignements sont suffisants pour établir une LMR sur les feuilles de thé séchées importées du Japon.

Références

N° de document de l'ARLA	Références
2399199	2013, Crop Residue Study on Tea With IKI-3106 SL50, DACO: 7.4.1,7.4.2,7.4.6,IIIA 8.3.1
2399200	2013, Crop Residue Study on Tea With IKI-3106 SL50, DACO: 7.4.1,7.4.2,7.4.6,IIIA 8.3.1

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.